

Direction de la Formation et de la Vie Étudiante
Services aux Étudiantes et Étudiants – Mission Scolarité
Centrale Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16
www.dauphine.psl.eu

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR REDUCTION DES DROITS POUR FRATRIE *

N° étudiant :

Nom de l'étudiant(e) :

Prénom de l'étudiant(e) :

Je certifie sur l'honneur avoir un frère ou une sœur inscrit dans l'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire 2025-2026.

Son inscription administrative pour l'année universitaire 2025-2026 étant en cours, je ne peux fournir son certificat de scolarité au moment de ma propre inscription administrative.

Afin de régulariser ma situation, je m'engage **avant le 15 octobre 2025** à :

- envoyer le certificat de scolarité 2025-2026 de mon frère ou de ma sœur inscrit dans l'enseignement supérieur (scolarite@dauphine.psl.eu)

OU

- régler le complément des droits de scolarité dus au titre de mon inscription pour l'année 2025-2026

Je déclare avoir pris connaissance que l'absence de régularisation de ma situation dans le délai imparti aura pour conséquence l'interdiction de me présenter en cours et aux examens et peut conduire à l'annulation de mon inscription.

** Il n'y a qu'une seule réduction des droits pour fratrie possible quel que soit le nombre de frères et sœurs inscrits dans l'enseignement supérieur*

Date:

Signature :